

G. I. R. MARALPIN

GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN

Secrétariat : 49 avenue Cernuschi - F-06500 MENTON - Tél/Fax : 33 - (0)4 93 35 35 17 - Messagerie électronique : gir.maralpin@wanadoo.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 25/26 MARS 2001 – SEPTEMBRE 2001

ÉDITORIAL

La rentrée universitaire s'ouvre sur deux débats décisifs pour le devenir de notre territoire, débats auxquels le GIR Maralpin compte faire écho au cours de ses prochaines réunions de travail et apporter sa contribution.

La Directive territoriale d'aménagement des Alpes-Maritimes [cf. page 2]

Comme annoncé dans notre dernier bulletin, la DTA-06 sera finalement soumise à enquête publique, sans que rien n'ait été encore entrepris par les autorités de l'Etat pour populariser la démarche et informer largement nos concitoyens sur le contenu du projet. La nouvelle version de ce document ne nous ayant pas encore été communiquée, nous ignorons dans quelle mesure il a pu être tenu compte de nos observations [présentées in extenso dans notre Bulletin n° 23/24]. Nous nous attacherons, quoi qu'il en soit, à procéder à une ultime analyse de ce document dont nous souhaitons une prompte ratification [cf. page 2].

Le débat public sur le projet d'extension du port de Nice [cf. page E4 de l'encart]

Ce grand débat, au sujet duquel les informations n'ont été distillées qu'officieusement par voie de presse, s'ouvrira à la mi-octobre pour trois mois. Il devrait permettre, si l'esprit de la loi est respecté, de situer, comme il se doit, le projet dans l'ensemble de la problématique de l'aménagement de la ville de Nice, du département et aussi de la Région.

Dans ce numéro encore, une place importante est accordée à des analyses relatives aux transports et déplacements :

- analyse comparée du **Plan national italien des transports** et des **objectifs nationaux français** [cf. page E3]
- interprétation des dernières statistiques sur le **trafic marchandises franco-italien** à partir de données aimablement communiquées au GIR par l'Office fédéral du développement territorial [Berne (CH)] et l'Observatoire des trafics au travers des Pyrénées [cf. pages 3 & 4] ;
- commentaires sur une étude Interreg d'**interpénétrabilité ferroviaire franco-italienne littorale** [cf. pp. E1 & E2].

Inévitablement, le présent Bulletin ne couvre qu'imparfaitement le champ de nos réflexions et de nos activités dont certaines ont fait l'objet de quelques "Info.Circ@Maralpines" diffusées auprès de ceux de nos correspondants ayant pris le soin de nous communiquer leur adresse électronique.

On se doit donc de rappeler aux autres lecteurs de ce Bulletin, que, sans interrompre ses travaux dans le domaine ferroviaire (Livre Blanc) et ses démarches dans celui des déplacements doux (dans le cadre d'Interreg), le GIR a organisé deux réunions-débat sur des sujets stratégiques (Loi SRU et Gestion des eaux), puis a diffusé les textes des conférences correspondantes [cf. page 3].

Le temps et l'espace faisant défaut, d'autres questions d'actualité (notamment sur les récents Etats généraux du fret ferroviaire), ainsi que l'information sur les démarches en cours (notamment sur nos partenariats aux programmes Interreg, et sur la création d'une antenne GIR ligure), seront traités dans un prochain numéro.

Dans cette attente, les lecteurs de ce bulletin sont conviés à participer largement à nos prochaines rencontres que nous comptons consacrer aux questions prioritaires que sont la **DTA-06** et le **Port de Nice**.

Le Bureau

INVITATION (ANNONCE UNIQUE)

PROCHAINE RÉUNION

Mardi 16 Octobre 2001

à la Faculté de Droit de l'Université de Nice - Sophia Antipolis
7 avenue Robert Schuman, NICE - Bâtiment principal

de **18 heures** à **20 heures**

Le numéro et la localisation de la salle seront affichés sur la porte de la Salle du Conseil, au 5ème et dernier étage

*Les réunions suivantes se tiendront le **mardi 13 novembre** et le **mardi 11 décembre** (Assemblée Générale)
aux mêmes lieux et heures*